

**Réunion sur « la trufficulture dans l'espace temps »
vendredi 22 juin 2007
AGRITRUFFE**

Intervention de M. Jean-Charles SAVIGNAC

Président de la Fédération Française des Trufficulteurs.
Président délégué du Groupement européen Truffe et Trufficulture (GETT) et du CRET

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Pour sympathique qu'il soit, l'engouement pour la truffe ne doit pas occulter tout le travail accompli depuis des décennies par les trufficulteurs pour maintenir cette production.

Pour eux, le temps est synonyme de durée, d'efforts soutenus, parfois d'hésitations voire de renoncement, toujours de volonté et de ténacité.

Il faut ce soir féliciter tout particulièrement M. AVERSENG et son équipe d'AGRITRUFFE, qui depuis 35 ans est un partenaire constant, fidèle et efficace de la filière. Associé depuis l'origine à la volonté de relance de la trufficulture française, il en connaît bien tous les enjeux, toutes les difficultés, mais aussi tout le potentiel. Il faut féliciter M. AVERSENG d'avoir toujours tenu à organiser de telles rencontres, par ce que c'est ainsi que l'on progresse en trufficulture : grâce à un partage de la réflexion et des innovations.

Cette nouvelle journée sur « *La trufficulture dans l'espace temps* » s'inscrit dans une dynamique ; elle se place dans une période intense pour la trufficulture française pour laquelle trois évènements récents retiennent l'attention :

— Le premier le 15 novembre dernier ; ce furent les premières Assises de l'expérimentation, assises nationales tenues à Paris. A l'occasion de celles-ci, un bilan a été dressé à partir des rapports régionaux présentés par les fédérations régionales de la F.F.T. Il a ainsi pu être fait état des avancées obtenues en matière de trufficulture durant les XI^o et XII^o Plans : je salue le coordonnateur de l'INRA, M. Jean-Marc Olivier, qui a assuré, année après année, les synthèses successives.

— Le second évènement, a été le renouvellement pour trois ans de l'accord interprofessionnel pour le commerce des truffes fraîches récoltées en France. Il faut rappeler qu'un premier accord avait été mis en place en 1997 à l'initiative de la F.F.T. et qu'il a beaucoup contribué à faire évoluer

les esprits en matière de commercialisation de truffes. Avec ce nouvel accord étendu par arrêté des ministres de l'agriculture et des finances, le consommateur doit savoir exactement quelles les truffes qu'il achète.

— Le troisième événement début 2007 est naturellement le protocole Bussereau, signé entre la F.F.T et le Ministre de l'Agriculture, le 22 janvier dernier. Venant après le protocole Soisson en 1993 et le protocole Glavany de 2001, il consacre pour la période 2007-2013, l'engagement de l'Etat et celui des collectivités territoriales, aux côtés des trufficulteurs. Il ouvre ainsi la voie aux accords régionaux, aux contrats de projets pour le développement de la trufficulture.

Les têtes de chapitre du protocole Bussereau reprennent les grandes questions qui préoccupent la trufficulture en général :

- . le développement des plantations et des rénovations à vocation truffière,**
 - . un statut fiscal et social spécifique pour la trufficulture,**
 - . la recherche, l'expérimentation mais aussi la diffusion des résultats,**
 - . la formation des trufficulteurs,**
 - . la sensibilisation à la trufficulture,**
 - . la qualité de la production,**
 - . la lutte contre les vols de truffes,**
 - . la défense contre les animaux prédateurs**
- tout ceci avec une dimension européenne.**

Un nouveau ministre a remplacé l'autre, mais l'Etat continué. Mme Lagarde a remplacé M. Bussereau et je vais rencontrer la semaine prochaine son nouveau conseiller pour la trufficulture.

D'autres rendez – vous attendent les trufficulteurs européens dans les prochaines semaines : nous réunirons le Groupement européen qui réunit les fédérations des trufficulteurs espagnols, italiens français et hongrois début septembre et nous envisageons une manifestation à Bruxelles pour attirer l'attention de la Commission européenne.

Nous allons aussi réunir en septembre le Consortium européen de recherches en réseau pour la trufficulture (le CRET), au sein duquel une liste de 26 questions fondamentales a été dressée que les trufficulteurs souhaiteraient voir résoudre pour améliorer l'efficacité des plantations dans les régions traditionnelles de production.

M. Averseng et Agritruffe ont rejoint très vite cette nouvelle structure qui a vocation à éviter que les recherches effectuées au service des trufficulteurs ne le soient sans coordination.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, il faut croire, comme l'équipe d'Agritruffe, à la relance de la trufficulture.